

09/01/2024

Secteur 1 de Compiègne à Passel

LES TRAVAUX DE L'ÉCLUSE DE MONTMACQ-CAMBRONNE-LES-RIBECOURT ATTRIBUES

La Société du Canal Seine-Nord Europe a notifié vendredi 22 décembre 2023 le premier des trois lots du marché de travaux de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt. Celui-ci a été attribué à un groupement de 8 entreprises dont le mandataire est Bouygues Travaux Publics Régions France SAS. Ce marché s'exécutera sur une durée prévisionnelle de 55 mois pour un montant total de près de 96 millions d'euros HT. Le début de ces travaux est prévu au premier semestre 2024.

Les travaux prévus dans le marché

Le lot 1 du marché concerne l'ensemble des **travaux et prestations associées nécessaires à la réalisation de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt**, depuis les travaux de **terrassement** (pour un volume d'environ 200 000 m³) jusqu'à la mise en service des **équipements hydromécaniques**, en passant par la **construction du génie civil** (avec un volume de béton structurel estimé à environ 38 000 m³ et plus de 4 100 tonnes d'armatures), la fourniture et la pose d'équipements, ainsi que les études et fabrications nécessaires.

Les **dimensions** du sas de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt seront de **195 mètres de longueur utile** et de **12,50 mètres de largeur utile**, en cohérence avec le gabarit des écluses existantes sur la rivière Oise navigable à l'aval. L'écluse pourra **accueillir les bateaux jusqu'aux convois poussés de barges de 185 m de longueur et 11,40 m de large** (dit « classe Vb CEMT 92 »), de tirant d'eau de 3,00 m (ou enfoncement) d'une capacité d'emport de 4 400 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 220 camions. L'écluse permettra à ces bateaux de **franchir un dénivelé de 6,41 mètres en 30 minutes** (cycle complet entrée sassement sortie).

Le **système de pompage de l'écluse a été conçu pour**, outre l'alimentation en eau du Canal et le fonctionnement de l'écluse, **contribuer à la lutte contre les crues exceptionnelles de l'Oise** (supérieures au crues trentennales), en stockant temporairement l'eau soutirée, dans les différents biefs du Canal.

Les lots « **Bâtiment – Corps d'état secondaire** » et « **Plateforme écluse, paysage et revêtements de sol, métallerie** » feront l'objet de procédures de consultation distinctes ultérieurement. L'esplanade de l'écluse abritera d'ailleurs un **verger-conservatoire d'arbres fruitiers**, reprenant la tradition des vergers attenants aux maisons éclusières.



Ecluse Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt ©Ateliers 2/3/4/



Ecluse Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt ©Ateliers 2/3/4/ - Luc Weizmann Architectes

Le report modal, une volonté du maître d'ouvrage

Le transport fluvial est une **solution majeure de décarbonation des transports**, avec des émissions de CO₂ de 3 à 5 fois inférieures à la route par tonne transportée. C'est la raison d'être du Canal Seine-Nord Europe et plus largement du réseau Seine-Escaut. La SCSNE a donc intégré dans ses marchés de travaux la **mise en place d'une solution logistique de report modal de fournitures pour le chantier de la route vers le fluvial et le ferroviaire**. Ces deux modes de transport massifiés sont complémentaires, et permettront de diminuer significativement l'empreinte carbone du chantier. En effet, grâce à cet engagement contractuel, ce sont près de 37 000 tonnes de fournitures qui ne seront pas transportées par la route, et environ 100 000 tonnes de granulats béton seront approvisionnés depuis une distance de moins de 100 km du chantier.

Un groupement ancré dans la région des Hauts-de-France

Le groupement d'entreprises et ses sous-traitants désignés, dont la liste est jointe en annexe, compte **quatre entreprises basées dans les Hauts-de-France** (Bouygues Travaux Publics Régions France SAS à Marcq-en-Barœul (59), et John Cockerill à Grande-Synthe (59), Ramery à Erquinghem-Lys (59) et Claisse Environnement à Saint-André-lez-Lille (59)). Cette composition témoigne de la **remarquable capacité des entreprises régionales à s'imposer sur des marchés caractérisés par une haute technicité**.

Une procédure marché guidée par la Politique Achat de la SCSNE

Adoptée le 1^{er} octobre 2020 par son Conseil de surveillance de la SCSNE, la Politique Achat de la SCSNE invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires, et suivre ainsi les objectifs de sécurité, d'emploi et de développement des territoires, d'environnement et d'innovation. Ainsi le marché attribué décline cette politique à travers plusieurs mesures essentielles, parmi lesquelles :

- + L'obligation mise à la charge du titulaire de confier au moins **20% des prestations à des Petites et Moyennes Entreprises (PME)**, ce qui représente un montant de 19 M€ HT qui leur est réservé.
- + L'intégration d'une **clause d'insertion par l'activité économique (CIAE)** qui engage les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi, pour un volume estimé à plus de 68 000 heures. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les Départements, et vise à soutenir l'emploi local et l'insertion durable. Sur l'ensemble des marchés attribués par la SCSNE, à **fin 2023, près de 140 personnes ont déjà été intégrées**, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour durable vers l'emploi, et **plus de 100 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées**.

Pour plus d'informations :

- Les marchés de la Société du Canal Seine-Nord Europe
- La Politique Achat de la SCSNE
- Plateforme CCI Business dédiée au Canal Seine-Nord Europe
- Portail des entreprises des Hauts-de-France
- Tout savoir sur le Canal dans le Compiégnois-Noyonnais

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



www.canal-seine-nord-europe.fr

ANNEXE



Maître d'ouvrage : Société du Canal Seine-Nord Europe



Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : Setec



Maître d'œuvre : Team O+



Coordonnateur sécurité : Qualiconsult Sécurité

Groupement d'entreprises et leurs sous-traitants désignés du lot 1



Bouygues Travaux Publics Régions France (Mandataire) - Marcq-en-Barœul (59)



Bouygues Travaux Publics - Guyancourt (78)



John Cockerill – CMI Maintenance Nord SAS – Grande Synthe (59)



Pro-Fond - Les Essarts-le-Roi (78)



Sefi-Intrafor - Grigny (91)



Semeru - Rungis (94)



Razel Bec - Orsay (91)



Victor Buyck Steel Construction SA - Eeklo (Belgique)



TP Geo - Fontaines (71)



Ramery - Erquinghem-Lys (59)



Satelec - Viry-Chatillon (91)



Claisse Environnement - Saint-André-lez-Lille (59)